Service Universitaire de Formation Permanente

Sufp

La formation permanente de l'université

Se former tout au long de la vie

Pièces à fournir :

Pour la candidature

- une photocopie des diplômes avec présentation de l'original au service
- un CV
- une lettre de motivation
- un justificatif de la couverture sociale
- 2 photographies d'identité récentes portant au dos votre nom et la formation (format CV)
- titre de paiement (frais de dossier) de 20 euros à l'ordre de l'agent comptable de l'Université de la Réunion
- attestation d'emploi et/ou bulletin de salaire ou attestation du Pôle emploi pour les usagers de la formation continue
- photocopie de la carte d'identité ou du livret de famille

Pour l'inscription

- Titre de paiement : par carte bancaire, par chèque ou mandat cash à l'ordre de l'agent comptable de l'Université de la Réunion ou attestation de prise en charge par l'employeur

Clauses de résiliation

Les candidats disposent d'un délai de rétractation de 10 jours après le dépôt de leur dossier d'inscription. Lorsque, par suite de cas de force majeure dûment reconnu, le stagiaire est dans l'impossibilité de poursuivre la formation, il peut résilier le contrat.
Seules les prestations de formation effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au contrat.

Les fiches décrivant la formation sont purement indicatives ; elles sont susceptibles d'être modifiées
et de ce fait ne constituent pas des documents contractuels.
L'ouverture de la formation est soumise à un nombre minimum de candidats.

Parc Technologique Universitaire (Bât.3)
2, rue Joseph Wetzell
97490 Sainte-Clotilde
Tél : 0262 48 33 70
Fax : 0262 48 33 71
sufp@univ-reunion.fr
site web : www.sufp.re

Campus Universitaire du Tampon
117, rue du Général Ailleret
97430 Le Tampon
Tél : 0262 57 95 54 / 0262 57 95 37
Fax : 0262 57 94 60
sufp@univ-reunion.fr
site web : www.sufp.re

Accueil du lundi au jeudi
de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Le vendredi fermé au public

La responsable de pôle reçoit les particuliers sur RDV et peut rendre visite, à leur demande, aux chefs d'entreprise ou à leurs responsables des ressources humaines

UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION
S'ouvrir aux mondes

Sufp Service Universitaire de Formation Permanente

Se former tout au long de la vie

Diplôme Inter Universitaire
Pratiques psychocorporelles et santé intégrative

Année Universitaire 2015-2016

(sous réserve de validation par les conseils de l'UR)

Validation : Diplôme Universitaire

Cet enseignement a pour mission d'apporter aux étudiants les connaissances indispensables, y compris les plus récentes, sur le plan fondamental, physiopathologique, clinique et thérapeutique, relationnel et éthique dans tous les domaines des pratiques psycho-corporelles.
Il vise à approfondir des connaissances dans le domaine des méthodes psycho-corporelles pour développer une approche centrée sur l'autonomie de l'individu, permettre l'amélioration de la relation soignant/soigné et développer l'intégrativité dans les soins.

Objectifs Pédagogiques :

- assurer à la personne soignée, ainsi qu'à sa famille, une qualité d'approche adaptée à ses besoins et ses capacités,
- promouvoir la diffusion des savoirs et la recherche dans le domaine des pratiques psycho-corporelles,
- favoriser le développement d'une prise en charge pluridisciplinaire,
- procurer les éléments nécessaires à la mise en place des méthodes, techniques et compétences apprises en regard de la gestion de la pratique quotidienne du soignant selon sa fonction,
- amener un questionnement autour de l'accompagnement du patient, soutenu par des connaissances précises et scientifiquement argumentées portant sur la communication, la relation et la place du corps dans le processus de prise en soins.

Seront systématiquement identifiées les applications dans les domaines de la douleur, des soins palliatifs, de la pédiatrie.

Débouchés professionnels :

Amélioration des pratiques des soignants dans leur domaine de compétences, amélioration de la relation soigné/soignant, apports de thérapeutiques complémentaires (prévention et traitement des patients douloureux, traitement de l'anxiété, du stress, etc.), augmentation et amélioration de l'offre de soin.
Possibilité d'interventions dans des domaines d'expertise (infirmier ressource douleur, équipe de soins palliatifs.
Améliorer la posture professionnelle et prévention de l'épuisement professionnel. Compréhension des difficultés et attentes des personnes soignées.

Public & Conditions d'accés et Pré requis :

Doctorat en médecine, DE sage-femme, Master ou DESS ou DEA de psychologue, DE infirmier, DE puéricultrice, DE Kinésithérapeute, DE psychomotricien, DE orthophoniste.

Durée : 89 h d'enseignement théorique et pratique
du 2 au 6 novembre 2015 - Campus du Tampon
du 22 au 26 février 2016 - SUFP St Denis
du 18 au 22 avril 2016 - Campus du Tampon
Examen en juin 2016.

Effectif : 30 places maximum

UNIVERSITÉ PARIS SUD
Comprendre le monde, construire l'avenir®

PROGRAMME

Equipe pédagogique

Responsable pédagogique
Laurence POURCHEZ

Coordinateurs pédagogiques
Edwige CAND, *Praticien Hospitalier Algologque - I. CELESTIN - Psychologue -*
Otman KERKENI - *Praticien Hospitalier*

Comité pédagogique :
Dr. E. Cand
Dr. O. Kerkeni

Liste des intervenants :(à titre indicatif)

Isabelle CELESTIN-LHOPITEAU, Psychologue, Hôpital du Kremlin-Bicêtre
Dr Edwige CAND,PH Algologue, CHU St pierre Réunion
Mme WANQUET-THIBAULT, Cadre de santé , Amae-santé IFPPC
Dr Sylvia MORAR, PH Neurochirurgien, Hôpital du Kremlin-Bicêtre
Dr N.BABOURAJ, Médecin généraliste, IFPPC
Dr C.BERNARD, PH Anesthésiste, Hôpital du Kremlin-Bicêtre
Dr I.NEGRE, PH Anesthésiste, Hôpital du Kremlin-Bicêtre
Laurence POURCHEZ, MCU HDR, Université de La Réunion
Jean-Claude LAVAUD, Docteur en anthropologie, St Pierre Réunion
Otman KERKENI, PH Anesthésie, CHU St PIERRE Réunion
Krystel GUEZOU, Psychothérapeute - Sophrologue, St Pierre Réunion
Ludovic BREUIL, Kinésithérapeute-Ostéopathe, St Pierre Réunion
Daniel LUNTADI, moniteur fédéral taichi chuan et qi gong, St Leu Réunion
Dr Michel VINOGRADOFF, Médecin généraliste
Mme LAMBERT, Chiropracteur
Josephine SYREN, Psychologue Psychotherapeute

Contenu du programme

- Présentation sur les pratiques psychocorporelles et la santé intégrative.
- Présentation du DU pratiques psycho- corporelles et santé intégrative, modalités de validation du DU.
- Aspects législatifs, recommandations professionnelles.
- Notion d'incertitude dans le soin.
- Bases communicationnelles, travail sur la posture professionnelle.
- Hypnose, auto-hypnose et communication.
- Expérience de l'utilisation de l'hypnose au bloc opératoire.
- Bases générales : Relaxation, sophrologie, distraction, hypnose.
- Méthodes psychocorporelles et recherche.
- Exercice de jeux de rôle face à des situations difficiles (utilisation des pratiques psychocorporelles).
- Inter et transdisciplinarité et inter-professionnalité des pratiques psychocorporelles, historique du lien corps-esprit.
- Les méthodes de distraction.
- Introduction sur les pratiques du QI Gong, méditation, yoga, massage.
- Qi Gong, méditation et acupuncture et médecine occidentale.
- Atelier Qi Gong.
- Atelier Qi Gong et hypnose.
- Ostéopathie.
- Apprendre à ressentir, pratique et réflexion à partir de l'ostéopathie.
- Apport de la Chiropraxie dans la prise en charge de la douleur.
- Apport théorique sur le toucher et le massage dans les soins.
- Toucher et massages dans les soins.
- Massage, yoga, méditation, leur place dans la médecine indienne.
- Neurosciences et PPC.
- Apport de la musicothérapie dans les soins et les traitements.
- Apport de la musicothérapie dans les soins (travail sur la voix).
- Créativité et changement.
- Analyse de situations et jeux de rôle.

Frais de formation

Frais de dossier de candidature

20 € * (frais de positionnement de dossier non remboursables)

* Par chèque, carte bancaire ou mandat cash libellé à l'ordre de l'agent comptable de l'université de La Réunion

Coût de formation

IP** :	1 600 €
CE*** :	2 400€

** Le tarif «individuel payant» s'adresse aux personnes qui assurent sur leurs fonds personnels le coût de formation proposé. Pour les candidats souhaitant faire prendre en charge leur formation, c'est le tarif «convention employeur» qui s'applique.
***Les candidats désirant bénéficier d'une prise en charge du coût de leur formation doivent entre-prendre les démarches immédiatement de façon à disposer de leur titre de paiement lors de leur inscription définitive.

Au-delà d'un délai de 10 jours après la signature du contrat de formation, la participation aux frais de formation est due à l'Université, même en cas d'abandon.
(art. L 920 9 du Code du Travail et Cass. Soc. 9 mars 94 n° 1238D).

Procédure de candidature et d'inscription

Retrait dossiers de candidature	Dépôt dossiers de candidature	Résultat d'admissibilité & Inscriptions administratives	Début de la formation	Fin de la formation
A partir de JUIN 2015	jusqu'au 23 octobre 2015	Fin Octobre 2015	2 Novembre 2015	Fin Juin 2016